

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

5 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze février à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 36

VOTANTS : 40

Etaient présents :

M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Nicolas, Mme Poirier, (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Crozat, M. Damon, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Fagart, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Quaix, M. Rougeron (Gien), M. Pressoir (Langesse), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient absents avant donné pouvoir :

Mme Riby à Mme de Crémiers
M. Fromentin à Mme de Crémiers
Mme Perron à M. Tagot
M. Prieur à M. Chaborel

Etait absente :

Mme Poirier Chevallier

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2021/007

OBJET : Vote du budget primitif du budget annexe assainissement collectif 2021

Vu l'instruction comptable M49,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1, L.2311-1, L.2312-2 à L.2312-4,

Vu la délibération n°2020/131 du Conseil communautaire du 18 décembre 2020 prenant acte du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021,

I - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 1 946 938 €.

CHAPITRES	EXPLOITATION	RECETTES	DEPENSES
70	Ventes produits, prestations services	1 884 938 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	62 000 €	
001	Excédent reporté		
011	Charges à caractère général		616 800 €
012	Charges de personnel		340 000 €
014	Atténuation de produits		80 000 €
022	Dépenses imprévues (exploitation)		10 000 €
65	Autres charges de gestion		12 000 €
66	Charges financières		7 000 €
67	Charges exceptionnelles		25 000 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		600 000 €
023	Virement à la section d'investissement		256 138 €
	TOTAL EXPLOITATION	1 946 938 €	1 946 938 €

II - Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 1 274 500 €.

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES
16	Emprunts	418 362 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	600 000 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	256 138 €	
16	Emprunts		135 000 €
20	Immobilisations incorporelles		212 500 €
21	Immobilisations corporelles		175 000 €
23	Immobilisations en cours		690 000 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		62 000 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	1 274 500 €	1 274 500 €

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances de la Communauté des Communes Giennoises.

Sur avis favorable de la commission finances du 26 janvier 2021,

Sur avis favorable du Bureau du 29 janvier 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOpte** le budget primitif 2021 du budget annexe de l'assainissement collectif.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 25 février 2021

Le Président,

Francis Cammal

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées le 19 février 2021